



IBPT

## INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Telenet Tecteo Bidco SA fait une offre pour la quatrième autorisation 3G

**Bruxelles, le 27 juin 2011 – l'IBPT a reçu une offre de la SA Telenet Tecteo Bidco pour la quatrième autorisation 3G pour un montant de 616.656,8 €/mois.**

Trois opérateurs disposent depuis 2001 d'une autorisation 3G en Belgique: Belgacom, Mobistar et KPN Group Belgium.

Le 15 mars 2011, l'IBPT avait publié un appel aux candidats pour la mise aux enchères des droits d'utilisation des fréquences dans la bande 2,1 GHz, conformément à l'arrêté royal 3G.

Le délai pour le dépôt des candidatures expirait le 29 avril 2011. Une candidature de Telenet Tecteo Bidco a été reçue à cette date. A l'issue du processus d'analyse de la recevabilité, l'IBPT a constaté la recevabilité de cette candidature.

A la demande du candidat, la SA Telenet Tecteo Bidco, l'IBPT a accepté de reporter la date de soumission de son offre au 27 juin 2011 à 10 heures. Ce 27 juin 2011, date limite pour faire offre, l'IBPT a reçu une offre du candidat pour la totalité du spectre disponible (1950,1-1964,9 MHz /2140,1-2154,9 MHz) pour un montant de 616.656,8 €/mois. Deux modalités de paiement s'offrent au quatrième opérateur: soit le paiement de la redevance unique de 71,5 M€ en une fois, soit par échéances annuelles.

L'IBPT pourra procéder à la notification de l'autorisation 3G après avoir clôturé la totalité de la procédure administrative, prévue pour la mi-juillet 2011.

Telenet Tecteo Bidco SA a également indiqué qu'elle souhaitait utiliser la possibilité d'acquérir le spectre réservé dans les bandes 900 MHz et 1800 MHz en vue d'une utilisation à partir du 27 novembre 2015.

L'octroi des droits d'utilisation est réglé par la loi relative aux communications électroniques du 13 juin 2005 et conformément aux arrêtés royaux 3G et 4G. Le site Internet [www.auction2011.be](http://www.auction2011.be) contient toutes les informations utiles sur le déroulement des mises aux enchères.

Luc Hindryckx, Président de l'IBPT: *«Nous nous réjouissons de la venue d'un quatrième opérateur 3G. Celle-ci pourra stimuler davantage la concurrence sur le marché des télécommunications mobiles et contribuer à une offre plus variée et à une réduction des tarifs de l'internet mobile pour le plus grand bénéfice du consommateur.»*

Pour de plus amples renseignements:

Dirk Appelmans  
Porte-parole  
Tél.: 02 226 87 67

Plus d'infos: [www.ibpt.be](http://www.ibpt.be)

IBPT

Ellipse Building - Bâtiment C - Boulevard du Roi Albert II 35

1030 Bruxelles

Tél. :02 226 88 88

Fax :02 226 88 77

[info@ibpt.be](mailto:info@ibpt.be)